

Attribution de temps

Madame la Présidente, rien n'est à l'épreuve de ce gouvernement pour essayer d'en arriver à bousculer la minorité de cette Chambre. Je m'en remets à la Présidence, je m'en remets au jugement de la Présidence.

On a eu un avis tantôt de la part du secrétaire parlementaire qu'on n'a pas fini d'entendre ce gouvernement essayer de bousculer, d'utiliser l'article 117 parce que dans leur appréciation, il faut qu'ils bousculent, il faut qu'ils bardassent. Bien, je leur dirai que ce n'est pas une façon d'obtenir de l'Opposition officielle une situation qui est favorable à une coopération. C'est une façon d'irriter, c'est une façon de donner à l'Opposition officielle des difficultés, parce que, madame la Présidente, étant un petit nombre, évidemment qu'on n'est pas toujours capable de faire et les comités et la Chambre et tous les autres devoirs que nous avons à faire dans une journée, parce que nous voulons apporter en comité, comme en cette Chambre, une contribution valable.

Moi-même par exemple, je n'ai pas eu le temps de parler sur le projet de loi d'Air Canada parce que le Comité sur les langues officielles siège trois jours par semaine: le mardi, le mercredi et le jeudi. J'aurais voulu être ici quand le débat a eu lieu. Mais je n'ai pas pu y être parce que j'avais des devoirs ailleurs. Il y a beaucoup de députés qui voudraient parler sur le projet de loi C-129, qui ne sont peut-être pas ici dans le moment, mais qui ont certainement une volonté de participer à ce débat important.

Je demanderais au gouvernement, s'il en fait la pratique, de faire attention, parce que l'Opposition, elle aussi, a des trucs dans son sac. Et le livre sur les *dirty tricks* qu'ils ont écrit, bien, il en manque quelques chapitres, madame la Présidente. S'ils veulent commencer à jouer ce genre de jeu dangereux, cela peut se jouer à deux.

Une voix: *The Nielsen bible.*

● (1240)

[Traduction]

M. Tobin: La Bible Nielsen.

M. Gauthier: En effet, la Bible Nielsen, le livre des mauvais tours écrit par le soi-disant spécialiste en la matière. Il n'avait toutefois pas le monopole dans ce domaine. Nous avons nous-mêmes quelques trucs en réserve.

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Madame la Présidente, la motion à l'étude aujourd'hui, présentée aux termes de l'article 117 du Règlement, prévoit l'attribution de temps pour l'étude du projet de loi concernant Air Canada. Au nom de mon parti, je vais m'y opposer farouchement.

Il y a à peine sept heures que nous débattons le projet de loi concernant Air Canada à la Chambre et, déjà, avec l'attribution de temps, le gouvernement fait tomber le couperet. On n'a sans doute jamais vu, ou alors très rarement, un gouvernement se prévaloir de sa majorité aussi tôt dans un débat portant sur une question très importante, voire fondamentale. Qu'en est-il de la démocratie, de la liberté d'expression quand le gouvernement passe de manière aussi rapide et impitoyable à l'attribution de temps?

Le leader parlementaire adjoint prétend que nous nous en prenons à une question, la privatisation, qui gagne en popularité partout dans le monde. Il chante les louanges de Margaret Thatcher, de Ronald Reagan et de Jacques Chirac. Je signale au ministre d'État chargé du Conseil du Trésor (M. Lewis) qu'aux élections présidentielles, en France, Jacques Chirac a notamment été battu à cause de ses idées là-dessus.

[Français]

Il a été rejeté par la population française, madame la Présidente, et il a été battu massivement par le Président, M. François Mitterrand, lors de l'élection présidentielle en France, il y a six semaines. D'ici une semaine, en France, au deuxième tour, il y aura un gouvernement socialiste majoritaire. C'est une autre réalisation, madame la Présidente, de la politique française de M. Jacques Chirac. Ce n'est pas seulement M^{me} Margaret Thatcher, ce n'est pas seulement M. Ronald Reagan, mais c'est aussi M. Jacques Chirac en France. C'est un autre conservateur. C'est exactement la même chose que nous avons ici, madame la Présidente, la même chose ici au Canada, avec le «p'tit gars» de Baie-Comeau!

[Traduction]

Nous allons faire tout notre possible pour que la société Air Canada demeure canadienne, pour protéger cette grande institution qui fait partie du patrimoine canadien. Nombre de députés conservateurs l'ont fait au cours des 50 ou 52 dernières années. Nous n'allons pas nous laisser enlever notre droit de parole par une majorité conservatrice qui veut mettre en oeuvre au Canada le programme politique de Jacques Chirac, de Margaret Thatcher ou de Ronald Reagan.

Le ministre prétend que le gouvernement fait preuve de beaucoup de générosité en ce qui a trait au débat du projet de loi sur la privatisation d'Air Canada. Je voudrais bien qu'il revienne quatre ou cinq années en arrière lorsque son parti et lui étaient dans l'opposition et que le gouvernement libéral a proposé l'attribution de temps. Qu'ont dit alors les conservateurs? Que c'était une atteinte à la liberté de parole, que c'était appliquer la guillotine, que le gouvernement Trudeau abusait de sa majorité. Le ministre s'en souvient-il? Bien sûr, il s'insurgeait alors de ce côté-ci de la Chambre contre un usage abusif de l'attribution de temps.

M. Tobin: Citez seulement le discours de Stephen Lewis!

M. Nystrom: On me dit de citer Stephen Lewis. Je vais plutôt citer ici le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie).

Le 9 juin 1981, celui-ci a dit:

Monsieur l'Orateur, tels sont les principes que le gouvernement continue à appliquer. Tout d'abord, le Parlement de Grande-Bretagne doit adopter la bouillie pour les chats que le gouvernement lui envoie à titre de constitution; après s'être bouché le nez, il doit l'adopter.

Un autre exemple de cette attitude: nous devons aussi nous boucher le nez et adopter rapidement toute mesure que le gouvernement présente à la Chambre. Et il faut en blâmer un gouvernement maniaque de la clôture, un gouvernement coupable de brutalités parlementaires.

Quoi que cela veuille dire, madame la Présidente. L'actuel ministre du Commerce extérieur accusait le gouvernement libéral de brutalités parlementaires lorsque celui-ci a proposé l'attribution de temps au sujet de l'un de ses projets de loi préparés, en 1981. Il a ajouté ceci: